



La Maison
des Parents
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE

Résolution – par courriel

Échanges tenus le 6 février 2020

Il est résolu que :

La Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville appuie le mémoire collectif en tant qu'organisme communautaire famille en envoyant un avis sur la Politique montréalaise pour l'action communautaire à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise.

SUR LA PROPOSITION de Madame Élisabeth Salois, secrétaire-trésorière

APPUYÉ par Monsieur Alexandre Poulin, président

Je certifie que le texte apparaissant ci-dessus est un extrait conforme des échanges tenus le 6 février 2020 et que la résolution énoncée est toujours en vigueur.

Résolution signée à Montréal le 6 février 2020

Madame Élisabeth Salois, secrétaire-trésorière